

Communes & climat

Plan climat cantonal 2030 – 2^e génération

**Jeudi
10 juin 2021**

**8:30 – 12:00
Visioconférence**



Programme

8:15 Accueil → 8:30 Introduction

*Rémy Zinder, Directeur, Service cantonal du développement durable
— Cédric Petitjean, Directeur général, Office cantonal de l'énergie*

Plan climat cantonal 2030 – 2^e génération

Présentation du plan climat et implications pour les communes

Damien Gummy, Adjoint scientifique, Service cantonal du développement durable

Echanges

Financements disponibles pour les communes

Fonds énergie pour les collectivités publiques

Emile Spierer, Attaché de Direction, Office cantonal de l'énergie

Financement Programme éco21-SIG

Lisa Pamblanco, Responsable du Plan éco21-Collectivités, Programme éco21-SIG

Pause

Neutralité carbone 2050

Résultats de l'étude et leviers de mise en œuvre à l'échelle communale

Nelly Niwa, Directrice du Centre interdisciplinaire sur la durabilité, UNIL

Echanges

Communes&climat 2021/2022

Résultats du sondage et présentation du programme

Sabine Stefanoto, Adjointe scientifique, Service cantonal du développement durable — Lisa Pamblanco, Responsable du Plan éco21-Collectivités, Programme éco21-SIG

11:45 Echanges et conclusion → 12:00 Fin

Madame, Monsieur,

En réponse à la motion 2520, le Conseil d'Etat a décidé, le 4 décembre 2019, de déclarer l'urgence climatique et de renforcer les objectifs climatiques cantonaux en fixant à l'horizon 2030 une réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990, et la neutralité carbone en 2050. Ces nouveaux objectifs ont engendré la révision du Plan climat cantonal (PCC) de 1^{ère} génération adopté, en 2015 pour sa partie stratégique, et en 2017 pour sa partie opérationnelle, par le Conseil d'Etat.

Le PCC 2030 de 2^e génération est un document d'orientation qui a pour vocation de proposer une vision, de fixer un cap, de faciliter et d'accélérer la convergence des politiques publiques vers les nouveaux objectifs climatiques. Ce PCC regroupe 41 mesures articulées autour de 7 axes stratégiques : énergie et bâtiments, mobilité, biens de consommation, aménagement du territoire, santé, espaces naturels et biodiversité, accompagnement au changement et soutien des acteurs.

Bien entendu, l'atteinte des objectifs fixés ne relève pas exclusivement de la seule responsabilité de l'Etat, mais exige l'implication de tous les acteurs du territoire : citoyen-ne-s, associations, entreprises, institutions de droit public et en premier lieu les communes, lesquelles ont un rôle important à jouer.

Suite au succès des deux premiers cycles d'ateliers relatifs au climat organisés à l'attention des communes genevoises en 2019, 2020 et 2021, le service cantonal du développement durable (SCDD) et le Programme éco21 (SIG), avec le soutien de la Confédération, souhaitent organiser un nouveau cycle d'ateliers axé sur l'utilisation des outils méthodologiques (bilan carbone, etc.), l'approfondissement de sujets transversaux (communication, etc.), ou encore la visite de réalisations sur le terrain (constructions bas carbone, etc.).

Le programme de ce nouveau cycle d'ateliers sera finalisé suite aux résultats du sondage organisé auprès des représentant-e-s des communes genevoises, et sera présenté lors de ce premier atelier.

Nous nous réjouissons de vous retrouver le 10 juin prochain pour partager avec vous ces orientations et relever le défi de la transition avec vous.

Plan climat cantonal 2030 – 2^e génération

Jeudi 10 juin 2021 8:30 – 12:00

**Inscription gratuite
(obligatoire) jusqu'au: **lundi 7 juin 2021****

www.ge.ch/communes-climat

Public cible: Collaborateurs·trices et élu·e-s communaux·ales genevois·e-s

En visioconférence

